



Arras, le 12 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement des travaux de modernisation du port fluvial de Béthune

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a lancé officiellement ce jour les travaux de modernisation du port fluvial de Béthune.

Par sa présence, il tient à marquer le soutien de l'État envers cet important projet structurant, à l'échelle de l'arrondissement de Béthune, mené par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Artois, concessionnaire du port fluvial, infrastructure relevant de Voies Navigables de France.

Les services de l'État (Sous-préfecture, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer) sont impliqués dans le suivi de ce dossier depuis trois ans. Durant cette période, l'instauration d'un comité de suivi sous l'égide du sous-préfet de Béthune a facilité les procédures et plus généralement l'aboutissement du projet.

Pour rappel, les travaux d'un montant de 5,7 millions d'euros, permettront d'étendre les quais, de reprendre les voiries et de sécuriser le site.

Ce projet est financé par des fonds européens (financement FEDER), par l'État et le Conseil régional (à hauteur de 869.000 € chacun), le Conseil départemental du Pas-de-Calais, la communauté d'agglomération Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane, Voies navigables de France, et un autofinancement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois, maître d'ouvrage.

Fabien SUDRY se félicite qu'après plusieurs années d'efforts, les travaux d'extension du port débutent enfin, grâce à la participation de tous les partenaires précités et souhaite que cette infrastructure modernisée devienne rapidement un véritable pôle d'échange multimodal en Artois.